



Association Loi 1901

Enregistrée sous le n°2010/237/SG/STCCDI/SA du 29 Novembre 2010 – Préfecture de l'Ouémé-Plateau

Adresse Postale 01 BP 865 Porto-Novo (République du Bénin)

Tel : 97646960 - 97280077 - 97474241

République du Bénin

## **COMPTE RENDU 3**

### **de la mission en direction du CAR Affamè pour l'acquisition d'un domaine en vue d'héberger les infrastructures du Projet DOUBOGAN**

#### **(Attribution du domaine)**

Suite à la réunion avortée entre la CAR Affamè et le CATES du 08 septembre 2015, les opérations de délimitation du domaine à attribuer à Mèwi-Yovo, prévue pour le jeudi 10 septembre 2015 n'avaient pu avoir lieu. C'est finalement au terme de deux réunions successives les 28 septembre et 02 octobre 2015, que les instances dirigeantes de la CAR Affamè ont fini par statuer sur la superficie et l'emplacement du domaine à nous attribuer. L'enjeu essentiel de ces débats gravitait autour de la nécessité ou non de nous installer au bord de la seule piste rurale qui dessert la zone réservée. En effet, le gouvernement béninois a déjà fait une demande pour obtenir dans le même secteur, des terres pour y construire une école de police. Beaucoup parmi les coopérateurs y voyaient une réelle opportunité de désenclavement de la région et exigeaient la réservation en faveur de l'Etat, des terres en bordure de la piste rurale, pour la réalisation de son projet. Or, en raison justement de l'inaccessibilité des autres terrains disponibles, Mèwi-Yovo souhaitait que son domaine soit situé au bord de la piste afin d'y faciliter l'accès, notamment des véhicules et des engins à deux roues. Les débats ont été houleux, et d'une rare violence verbale entre les coopérateurs. En définitive, grâce au soutien de certains sages et surtout du Président et du Secrétaire de la CAR Affamè, nous avons pu obtenir une superficie avoisinant les deux (02) hectares et l'emplacement souhaité.

Après avoir été contacté pour assister aux opérations d'identification et de délimitation du domaine, prévues pour le lundi 05 octobre 2015, le Président de Mèwi-Yovo a alors désigné MM. Lambert SALAKO et Sikirou RAFIOU pour se rendre sur place. Le jour là, suite à une brève entrevue avec les membres du bureau de la CAR Affamè à leur siège, une équipe de 09 membres nous ont conduit sur le terrain où l'opération a eu lieu. Se référant à l'unité de mesure locale, les membres de l'équipe ont délimité un domaine dont nous ignorons la contenance exprimée en hectares. Cependant, la surface attribuée avoisine visuellement une superficie de deux hectares. Seul, le levé topographique pourra nous préciser la contenance réelle du domaine.

Nous avons ensuite procédé à l'accomplissement des formalités financières à l'endroit de l'équipe de neuf personnes. La séance s'est achevée par des prières en faveur de l'aboutissement de notre projet.

En définitive, il reste pour la suite :

- la réception du procès-verbal et la signature de l'acte de donation ;
- le paiement des frais pour la cérémonie relative à Sakpata (subordonnée à la réception du procès-verbal) ;
- la commission d'un géomètre pour le levé topographique ;

Vous trouverez dans le tableau qui suit le détail des dépenses exécutées depuis le compte rendu n°1.

**RECAPITULATIF DES DEPENSES ENVISAGEES**

N°	LIGNES	MONTANT en F CFA(*) Prévu	MONTANT en F CFA(*) Exécuté	ECHEANCES	EXECUTE
01	Collation Bureau CAR+Directeur Exécutif CAR	25.000	25.000	Contacts informels et 1 <sup>ère</sup> rencontre	OUI
02	Gratification de tous les membres du bureau en général	500.000	400.000	validation	OUI
03	Gratification président + secrétaire (pour une bonne situation géographique du domaine)	150.000	125.000	Après validation	OUI
04	Frais divers (déplacement, identification, délimitation, désherbage...)	20.000	14.000	Descente sur le terrain	OUI
05	Cérémonie Sakpata et restauration comité CAR+Bureau CAR après attribution du domaine	70.000	-	Après délimitation	NON
06	Fonctionnement (déplacement+communication)	30.000	-	Avant pendant et après	EN COURS
<b>TOTAL</b>		<b>795.000</b>	<b>-</b>		

Fait à Pobè, le 06 octobre 2015

**Le Trésorier**  
Sikirou RAFIOU

**Le Secrétaire**  
Lambert SALAKO